

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Article R. 122-3 du code de l'environnement**

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
22/04/2016

Dossier complet le

N° d'enregistrement  
F01116P0060

### 1. Intitulé du projet

Construction du Grand Equipement documentaire sur le Campus Condorcet à Aubervilliers (93)

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Région d'Ile de France

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

PECRESSE Valérie, Présidente

RCS / SIRET

2 3 7 5 0 0 0 7 9 0 0 0 1 5

Forme juridique

Collectivité territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 36: Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date de la demande d'un PLU. Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000m <sup>2</sup> et inférieure à 40 000 m <sup>2</sup>	La surface du bâtiment à construire est de 23.000 m <sup>2</sup> de surfaces de plancher soit environ 17.500 m <sup>2</sup> de surfaces utiles.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Le projet envisagé consiste en la construction d'un Grand Equipement Documentaire (GED) d'une surface de plancher de 23.121 m<sup>2</sup> pour une surface utile de 17.467 m<sup>2</sup> (hors locaux techniques). Il sera implanté au cœur d'un ensemble immobilier du projet global du campus Condorcet à Aubervilliers. Le terrain du GED, situé au Nord de l'îlot 2 du campus, est de forme rectangulaire et couvre une surface de 9.000 m<sup>2</sup>. Le GED aura une capacité d'accueil de 1500 places assises dont 750 de consultation. Il comprendra outre les espaces de consultation, de logistique, d'archives et de réserves, un espace forum, un café et une librairie spécialisée susceptible d'intégrer un dépôt de presse, ainsi qu'un jardin ou des jardins. Le GED réalisera des expositions ouvertes à tous et disposera d'une salle de travail destinée aux étudiants habitant le quartier. Il sera ouvert 24h/24-7j/7.

Le GED, réunit aujourd'hui 45 bibliothèques et fonds documentaires spécialisés en sciences humaines et sociales, soit près de 46km de documents (imprimés, archives scientifiques). C'est une grande bibliothèque, un bien commun qui sera partagé au quotidien par tous les établissements fondateurs du Campus Condorcet, un « ciment », un emblème.

A l'échelle du territoire francilien, cette bibliothèque de recherche s'inscrit dans une perspective de réseaux incluant, outre le Campus Condorcet : le pôle Sorbonne/quartier Latin, Paris 13 et Paris 8, le pôle BNF (Bibliothèque Nationale de France)/Tolbiac/BULAC (Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations), l'INHA (Institut National d'Histoire de l'Art) et le CTLES (Centre Technique du Livre de l'Enseignement Supérieur). L'enjeu est d'assurer une cohérence régionale prenant en compte ces divers ensembles, mais aussi d'autres institutions telles que la BDIC2 (Nanterre), les Archives nationales (Pierrefitte-sur-Seine), les Archives du Ministère des Affaires Etrangères (La Courneuve), le CNAM3 (Saint-Denis), la Bibliothèque Historique et le Musée d'Art et d'Histoire de Saint-Denis, ....

A l'échelle nationale et internationale, le GED constituera, par son envergure, la qualité de ses fonds, de ses activités, de ses services, de son architecture et de ses aménagements, une bibliothèque d'enseignement supérieur de référence.

Le projet du Campus Condorcet, labellisé Grand Paris, est porté par l'établissement public de coopération scientifique (EPCS) du Campus Condorcet pour le compte de dix fondateurs : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'École Nationale des Chartes (ENC), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et les Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne Nouvelle Paris 3, Paris 8 Vincennes - Saint-Denis et Paris 13 Nord.

Le Campus Condorcet accueillera à partir de 2018 environ 15.500 personnes sur deux sites représentant près de 10 hectares : à Paris, porte de La Chapelle et à Aubervilliers.

## 4.2 Objectifs du projet

Le GED aura une capacité d'accueil de 1432 places assises.

Le public du GED sera constitué principalement par :

- Les usagers du Campus Condorcet :
- les étudiants et les chercheurs du site d'Aubervilliers, ce public-cible représentant 11.700 personnes
- les étudiants et enseignants du site de La Chapelle : une partie de ce public (probablement 10 à 15%) fréquentera le GED de manière occasionnelle,
- D'autres publics universitaires
- Des publics non académiques

Il comprendra outre les espaces de consultation, de logistique, d'archives et de réserves, un espace forum, un café et une librairie spécialisée susceptible d'intégrer un dépôt de presse, ainsi qu'un jardin.

Le GED réalisera des expositions ouvertes à tous et disposera d'une salle de travail destinée aux étudiants habitant le quartier. Il sera ouvert 24h/24-7j/7.

La conception du GED s'inscrit prioritairement dans une approche bioclimatique de l'ouvrage, lieu d'arbitrage entre préoccupations de confort (thermique, visuel, aération), d'énergie et de durabilité.

Le confort thermique est réalisé par des techniques passives, où les ventilations naturelles diurnes et nocturnes sont favorisées. Le niveau d'isolation thermique est exigeant et les besoins énergétiques correspondent à un standard passif.

Le bâtiment prévoit à terme le raccordement à un réseau de chaleur en énergies renouvelables. Il est privilégié de même, la maîtrise des risques sur la santé par un choix de matériaux sans risques, et la programmation de quelques espaces aux champs électromagnétiques réduits.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le bâtiment, clair et élégant, est composé de deux grands volumes asymétriques aux hauteurs variées. Deux autres volumes plus discrets sont lovés entre les deux ailes du bâtiment, les reliant avec aisance.

Cette volumétrie présente plusieurs avantages :

- elle permet notamment de rendre très clair l'axe Nord / Sud et de structurer l'espace,
- elle génère un grand vide central autour duquel seront organisées les différentes fonctions de l'équipement,
- les différences de hauteurs des toitures permettent l'aménagement de terrasses en gradins sur les différents niveaux du bâtiment, offrant des vues privilégiées sur la ville,
- les deux volumes suspendus, orientés Nord-Sud, permettent eux-aussi de générer des terrasses ensoleillées et protégées, à l'abri des nuisances sonores et propices à la lecture. Ainsi, à chaque niveau, chaque espace de consultation et de bureau a un accès direct à des terrasses confortables.

Le parti constructif général est réalisé par

- Fondations profondes par pieux ancrés dans au sein des niveaux sains des sables de Monceau et/ou dans le calcaire de Saint-Ouen selon les descentes de charges.
- Les planchers bas des niveaux les plus bas seront constitués de dalles portées sur les fondations pour des raisons de compatibilité avec le cuvelage.
- Infrastructure béton armé poteaux poutres dalles complétés par des voiles.
- Façades porteuses en béton armé composée de trumeaux et poutres allèges pour l'essentiel,
- Structure porteuse intérieure constituée par des voiles béton armé (cages d'ascenseurs et d'escaliers, gaines et certains voiles séparatifs), et par un système de poteaux/poutres.
- La stabilité est assurée :

· en superstructure par les voiles intérieurs (cages d'escaliers et d'ascenseurs, plus voiles complémentaires), les planchers servant de diaphragme de répartition. Localement, les poteaux et poutres principales seront utilisés en portiques pour compléter le système de contreventement.

· en infrastructure, par les voiles des cages d'escaliers et d'ascenseur ; complétés par des voiles intérieurs (paroi de locaux, parois du compartimentage, et refends complémentaires). L'ensemble bloqué sur les voiles de soutènement périphériques par le plancher servant de diaphragme.

Une attention toute particulière est portée aux façades, dans un souci d'élégance et de sobriété. Il s'agit d'une alternance de béton matricé et de verre, les deux au même nu, avec une proportion de façade vitrée variable selon les orientations. Cette alternance de pleins et de vides a été optimisée afin d'atteindre un indice d'ouverture homogène pour chaque niveau.

Cette trame verticale dialogue avec des lignes horizontales de trois manières différentes :

- Les toitures en lignes brisées, soulignées par des bandeaux blancs, et la marquise périphérique du N1.
- Des stores vénitiens intégrés dans le verre en façade, qui filtrent le soleil et rende homogène l'apport de lumière dans les espaces de lecture.
- Le béton matricé constitué de reliefs en creux, reprenant le rythme des lames des stores avec une perforation de 30% par modules, permettant une ventilation des espaces de lecture.

La conception architecturale du projet a tenu compte des principes bioclimatiques : des bâtiments très inertes de forme très compacte avec une largeur importante, à l'enveloppe isolante très performante, avec un travail traversant extérieur-patios pour un éclairage naturel maximal. Les parois sont isolées par l'extérieur, il n'y a pas de faux-plafonds ou ces derniers sont partiels (pour l'acoustique), ce qui permet d'accéder à l'inertie des façades et planchers béton. Les ponts thermiques sont intégralement traités. Les surfaces vitrées sont issues d'une réflexion globale (confort visuel, consommations énergétiques, confort thermique d'été) et protégées du soleil.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'EPCS (Etablissement Public de coopération scientifique) Campus Condorcet sera affectataire du bâtiment. La gestion générale du bâtiment, de la sécurité et des infrastructures lourdes (chauffage, électricité, eau, etc) sera assurée par l'EPCS Campus Condorcet.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une demande de permis de construire.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Dispense d'étude d'impact éventuelle.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain d'assiette	9.000 m <sup>2</sup>
Surface du terrain concerné par les travaux	9.000 m <sup>2</sup>
Surface utile du projet	17.467,90 m <sup>2</sup>
Coefficient d'imperméabilisation	69%
Nombre d'étages	R+5 + un niveau de sous-sol
Nombre de places de parkings	26 places, 78 places 2 roues motorisées, 88 places 2 roues non motorisées

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

30 rue des Fillettes 93300 Aubervilliers

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 2 ° 36 ' 57 " 24 Lat. 48 ° 09 ' 04 " 75

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Le GED s'inscrit au cœur d'un programme de travaux de réalisation d'un campus universitaire réalisé en partenariat public privé tel que décrit au 4.1 ci-dessus. Une étude d'impact est réalisée dans le cadre du projet d'aménagement du Campus Condorcet par le groupement Sérénacité, signataire du Contrat de Partenariat, et commandée par ADIM Concepts qui gère le contrat de partenariat. Cette étude, en cours, est réalisée par ANTEA Group de janvier à avril 2016.

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site actuellement non bâti était anciennement occupé par des bâtiments industriels.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Règlement applicable à la zone du projet : zone UDa du PLU de la Ville Aubervilliers approuvé le 21 octobre 2010 et modifié les 15 décembre 2011, 12 juillet 2012, 11 janvier 2013, 21 mars 2013, 19 décembre 2013, 27 novembre 2014, 15 janvier 2015, 12 février 2015, 2 avril 2015 et 28 mai 2015

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain du GED est hors secteurs affectés le bruit des infrastructures de transports terrestres classées de la Seine-Saint-Denis : l'isolement minimal réglementaire des façades est donc de 30dB. Le terrain du GED se trouve sur le territoire de Plaine commune qui a établi les cartes de bruit de son territoire. Les futures rues situées aux alentours du GED, notamment les rue des Fillettes et rue Waldeck Rochet, seront en « zone 30 », les nuisances automobiles resteront donc faibles.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude historique des activités sur le terrain du GED (4 parcelles concernées : parcelles n°P30, P31, P125 et P143) met en évidence un fort passé industriel : fonderie d'acier, chaudronnerie, fabrication de matières plastiques,... Jusqu'à récemment les bâtiments ont été utilisés comme entrepôts (commerce de gros de quincaillerie, biens domestiques, vêtements). Aucun site pollué ou potentiellement pollué appelant une action des pouvoirs publics n'a été recensé sur le secteur (BASOL). Plusieurs études de pollutions de sols ont été réalisées sur les terrains du campus Comporcet et sur le terrain du GED. Les dernières datent de 2015 et se sont concluent par la réalisation d'une évaluation environnementale et d'une EQRS. Le terrain doit être donné par l'Etat à la Région en vue de la construction dépolluée sur une profondeur de 80 cm. Les résultats de l'EQRS concluent sur la non nécessité de procéder à des dépollutions supplémentaires sur des zones autres que celles qui devaient être excavées au regard du projet de maîtrise d'œuvre retenu.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Ressources</b>	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets produits par le GED Condorcet seront essentiellement ceux générés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les chercheurs, les étudiants et le personnel de l'équipement ayant une activité de bureau, de recherche, de bibliothèque et d'enseignement : papiers, cartons, emballages, consommables de bureautique pour l'essentiel ;</li> <li>- la librairie : papiers, cartons, emballages, pour l'essentiel ;</li> <li>- le café qui aura pour vocation essentiellement de distribuer de la restauration rapide : déchets de restauration ;</li> <li>- les espaces verts : déchets végétaux d'entretien de ces espaces.</li> </ul>
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli, le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact.

Il devrait également être dispensé de cette étude pour les raisons suivantes :

- le seul risque identifié concerne une pollution des sols eu égard à l'occupation ancienne industrielle du site. Il est prévu comme condition sinequanone de l'opération de construction une dépollution des terres polluées par l'Etat (qui a acquis les terrains), conformément à la convention de maîtrise d'ouvrage qui lie l'Etat à la Région d'Ile de France.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation environnementale des sols réalisée par la société SOLPOL : rapport 140130 version 1 en date du 25/03/2015</li> <li>- Diagnostic environnemental complémentaire réalisé par la société SOLPOL : rapport 150082 version 1 pièce n°1 en date du 04/08/2015</li> <li>- EQRS plan de gestion des terres polluées réalisé par la société SOLPOL : rapport 150082 version 1 pièce n°2 en date du 04/08/2015</li> <li>- Programme général de l'opération, intégrant les performances et exigences liées au développement durable : programme établi par le groupement AMO V.Lancelin / MDETC */ SERDA / TRIBU en date du 16/01/2014</li> <li>- Notice environnementale du projet : établie par le groupement Agences ELIZABETH ET CHRISTIAN DE PORTZAMPARC (AECDP) / BERIM / GV Ingénierie / OASIIS / AVEL Acoustique / STRATEGIE SCOUT</li> <li>- Etude d'impact réalisée en vue de la réalisation du Campus Condorcet : rapport établi par SAGE ENVIRONNEMENT en février 2012</li> </ul>

## 9. Engagement et signature

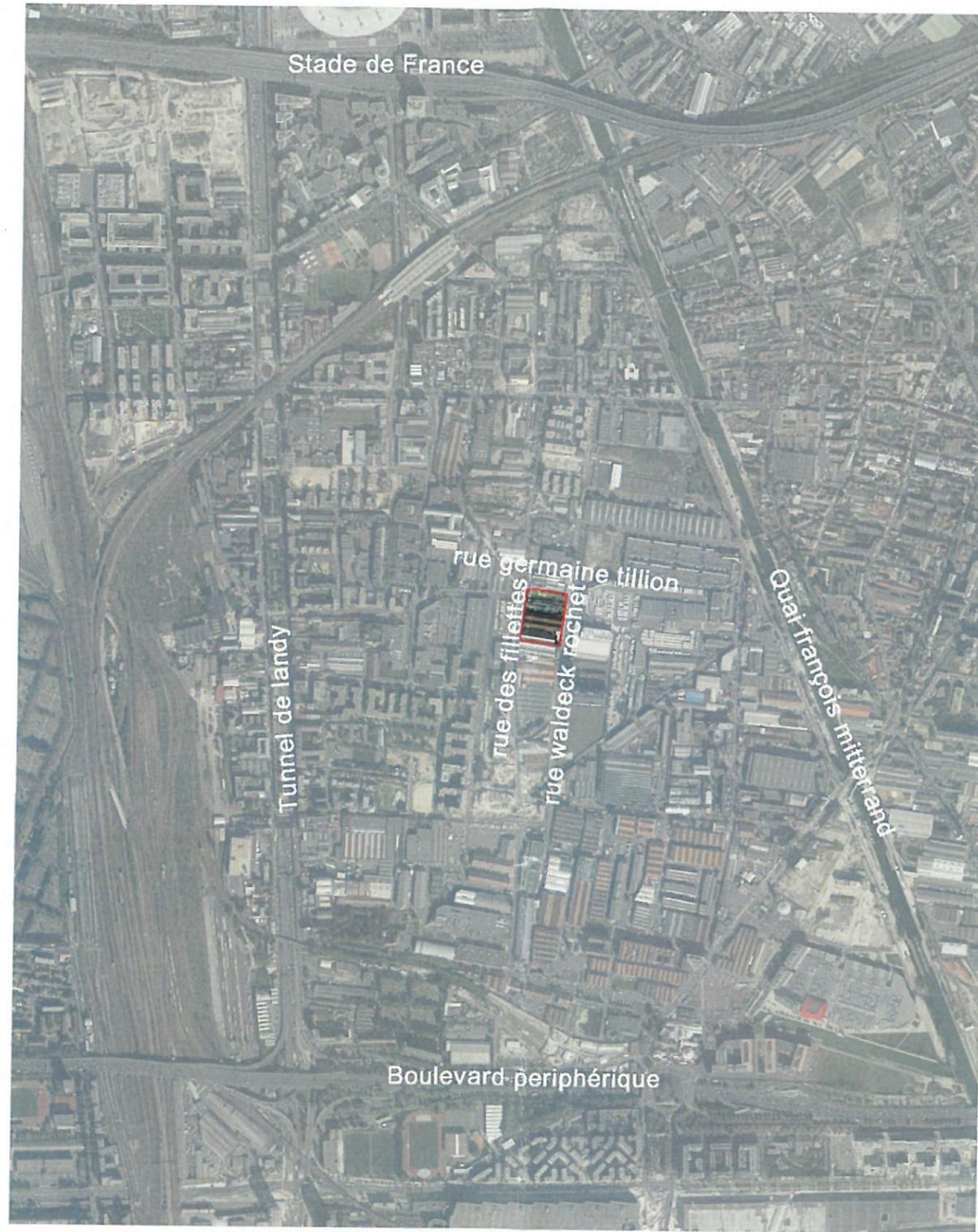
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris le 11/04/2016

Signature

**Pour le Président du Conseil Régional  
 et par délégation  
 la Chef du service "Opérations immobilières  
 Enseignement supérieur - Recherche"**

Béatrice LERAY DEVEAULTOUR



Maîtrise d'Ouvrage :  
 Région Ile de France  
 35, bd des Invalides 75007 Paris



Assistance MO :  
 SAERP  
 90-92, av. du G. Leclerc 93500 PANTIN



Maîtrise d'Oeuvre :  
 Elizabeth de Portzamparc Architecte  
 38 rue la Bruyère 75009 Paris



**GRAND EQUIPEMENT DOCUMENTAIRE  
 CAMPUS CONDORCET - AUBERVILLIERS**

Ech. 1.16 000		ANNEXE 2 PLAN SITUATION					04.2016	
Emetteur 2PORTZAMPARC	Phase	Lot	Type	Code	Niveau	N°	Indice 0	





Maitrise d'Ouvrage :  
 Région Ile de France  
 35, bd des Invalides 75007 Paris

Assistance MO :  
 SAERP  
 90-92, av. du G. Leclerc 93500 PANTIN

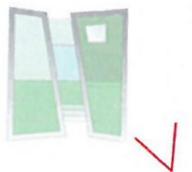
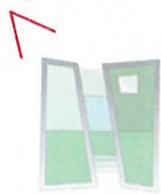


Maitrise d'Oeuvre :  
 Elizabeth de Portzamparc Architecte  
 38 rue la Bruyère 75009 Paris



GRAND EQUIPEMENT DOCUMENTAIRE  
 CAMPUS CONDORCET - AUBERVILLIERS

Ech 1.5000	ANNEXE 2 PLAN DE SITUATION						04.2016
Emetteur 2PORTZAMPARC	Phase	Lot	Type	Code	Niveau	N°	Indice 0



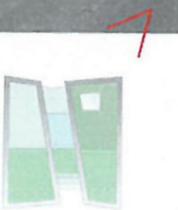
Maitrise d'Ouvrage :   
 Région Ile de France  
 35, bd des Invalides 75007 Paris

Assistance MO :  
 SAERP  
 90-92, av. du G. Leclerc 93500 PANTIN 

Maitrise d'Oeuvre :   
 Elizabeth de Portzamparc Architecte  
 38 rue la Bruyère 75009 Paris

GRAND EQUIPEMENT DOCUMENTAIRE  
 CAMPUS CONDORCET - AUBERVILLIERS

Ech.	ANNEXE 3.1 TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE							04.2016
Emetteur 2PORTZAMPARC	Phase	Lot	Type	Code	Niveau	N°	Indice 0	



Maîtrise d'Ouvrage : **île de France**  
 Région Ile de France  
 35, bd des Invalides 75007 Paris

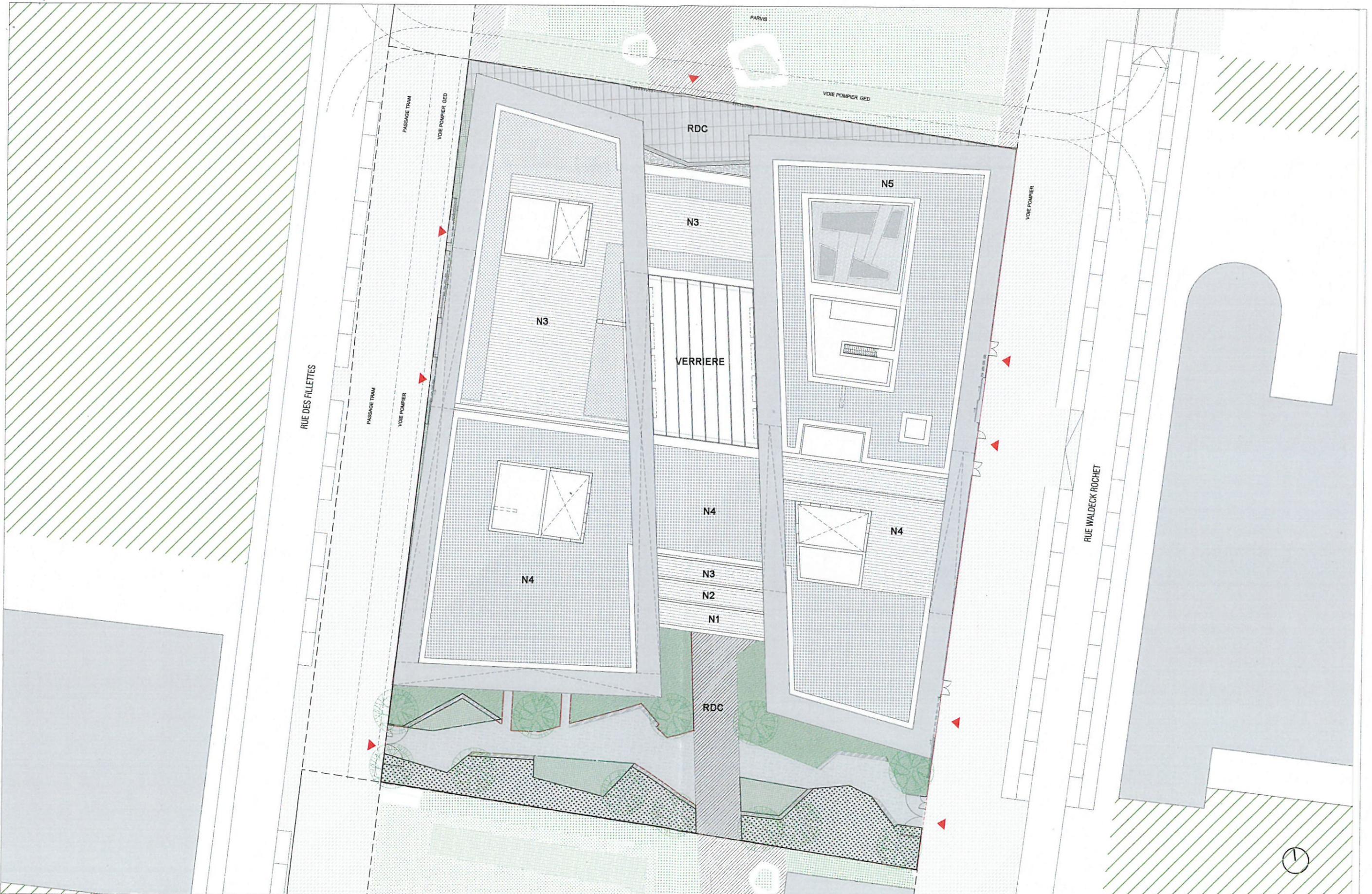
Assistance MO :  
 SAERP  
 90-92, av. du G. Leclerc 93500 PANTIN



Maîtrise d'Ouvre : **2PORTZAMPARC**  
 Elizabeth de Portzamparc Architecte  
 38 rue la Bruyère 75009 Paris

**GRAND EQUIPEMENT DOCUMENTAIRE  
 CAMPUS CONDORCET - AUBERVILLIERS**

Ech.	ANNEXE 3.2 TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN							04.2016
Emetteur 2PORTZAMPARC	Phase	Lot	Type	Code	Niveau	N°	Indice 0	



Maîtrise d'Ouvrage : **île de France**  
 Région Ile de France  
 35, bd des Invalides 75007 Paris

Assistance MO :  
**SAERP**  
 90-92, av. du G. Leclerc 93500 PANTIN



Maîtrise d'Ouvre : **2PORTZAMPARC**  
 Elizabeth de Portzamparc Architecte  
 38 rue la Bruyère 75009 Paris

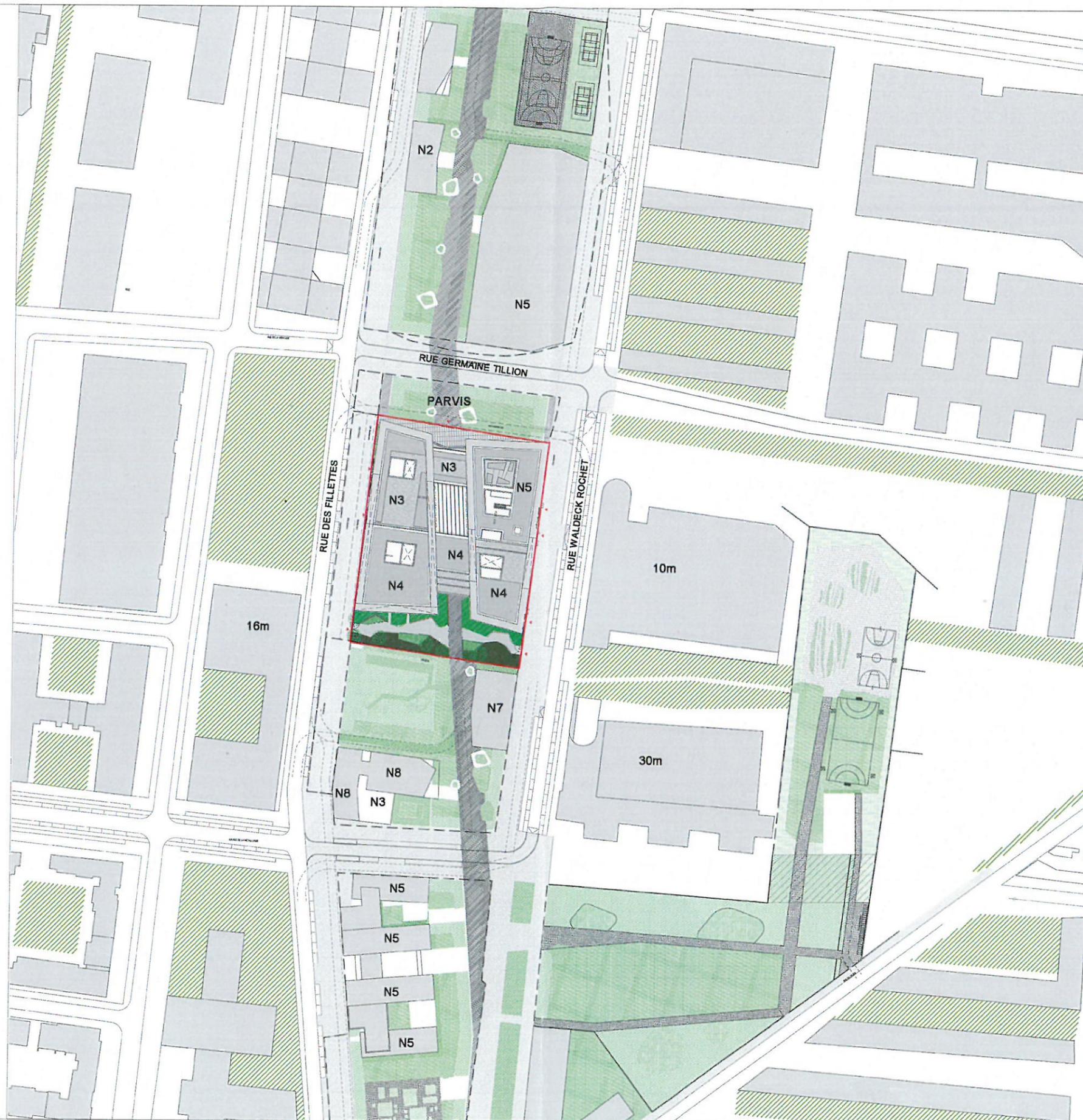
**GRAND EQUIPEMENT DOCUMENTAIRE  
 CAMPUS CONDORCET - AUBERVILLIERS**

Ech. 1.500

ANNEXE 4 PLAN MASSE 1/500ème

04.2016

Emetteur	Phase	Lot	Type	Code	Niveau	N°	Indice
2PORTZAMPARC							0



Maîtrise d'Ouvrage : **iledeFrance**  
 Région Ile de France  
 35, bd des Invalides 75007 Paris

Assistance MO : SAERP  
 90-92, av. du G. Leclerc 93500 PANTIN  

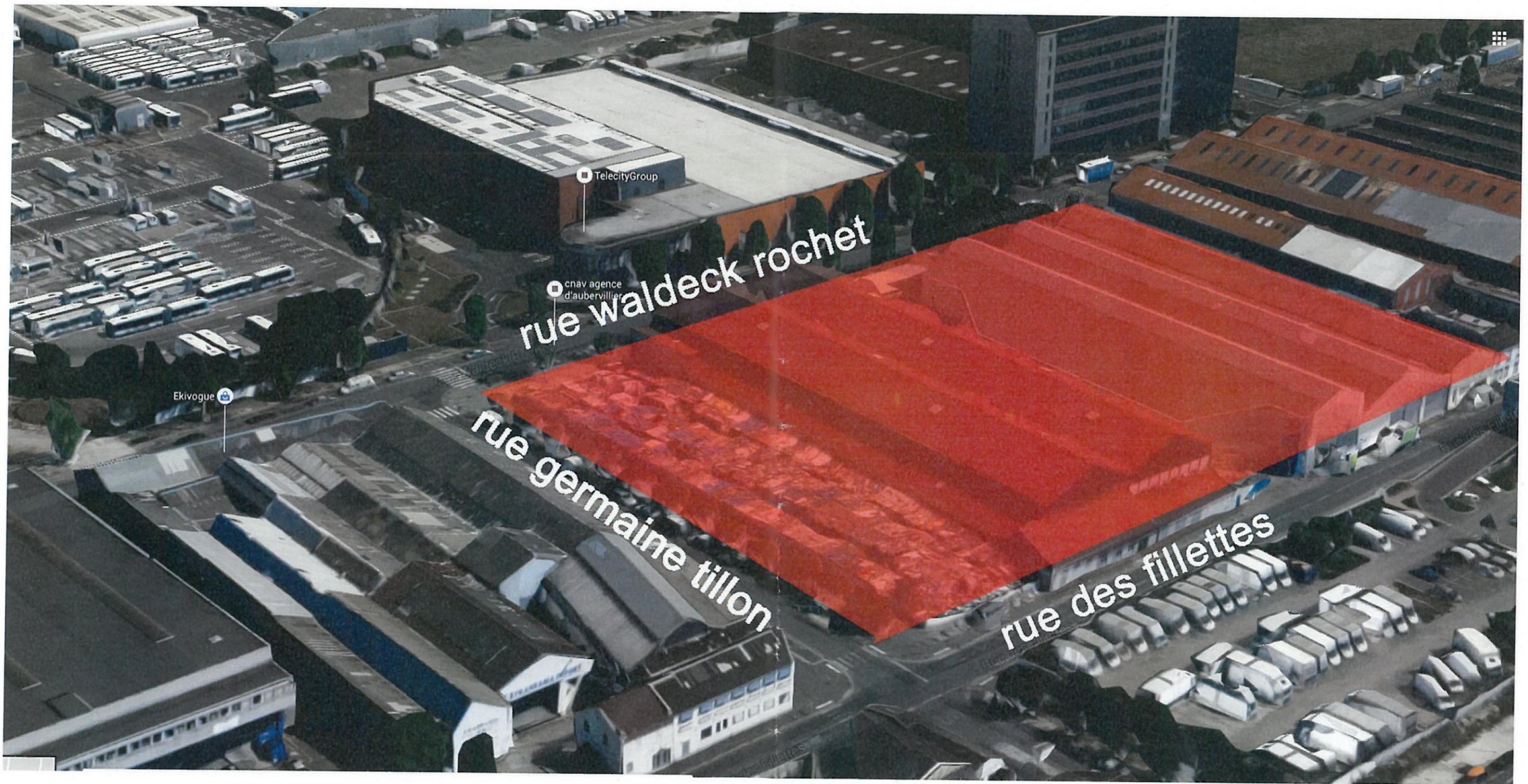

Maîtrise d'Oeuvre : **2PORTZAMPARC**  
 Elizabeth de Portzamparc Architecte  
 38 rue la Bruyère 75009 Paris

**GRAND EQUIPEMENT DOCUMENTAIRE  
 CAMPUS CONDORCET - AUBERVILLIERS**

Ech. 1.2000

ANNEXE 5 PLAN DES ABORDS 1/2000ème 04.2016

Emetteur	Phase	Lot	Type	Code	Niveau	N°	Indice
2PORTZAMPARC							0



Maîtrise d'Ouvrage : **île de France**  
 Région Ile de France  
 35, bd des Invalides 75007 Paris

Assistance MO :  
 SAERP  
 90-92, av. du G. Leclerc 93500 PANTIN  


Maîtrise d'Oeuvre : **2PORTZAMPARC**  
 Elizabeth de Portzamparc Architecte  
 38 rue la Bruyère 75009 Paris

GRAND EQUIPEMENT DOCUMENTAIRE  
 CAMPUS CONDORCET - AUBERVILLIERS

Ech.	ANNEXE 3.2 TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN							04.2016
Emetteur 2PORTZAMPARC	Phase	Lot	Type	Code	Niveau	N°	Indice 0	